

# JUSTICE pour ROLAND VEUILLET :

*plus que jamais d'actualité !*

LA VERITABLE RÉPONSE DES AUTORITÉS AUX REVENDICATIONS DE ROLAND VEUILLET :



**MENACE de RADIATION** pour abandon de poste, alors qu'il était en grève,

et

**MESURE d'INTERNEMENT D'OFFICE**, mise en échec grâce au personnel du Vinatier et à la mobilisation autour de Roland.

## Continuons d'exiger :



- l'annulation de la sanction qui frappe Roland Veillet, par l'application immédiate de l'avis du Conseil Supérieur de la Fonction Publique,
- la reconstitution rétroactive de l'intégralité de ses droits,
- l'ouverture d'une véritable enquête administrative.

**ROBIEN, MINISTRE BOUTE-FEU au  
COMPORTEMENT IRRESPONSABLE,  
DOIT DÉMISSIONNER !**

*Pour SOUTENIR ROLAND et DIRE NON à la  
PSYCHIATRISATION de la LUTTE SYNDICALE :*

**Mercredi 28 février**

**Rassemblement 14h30 au Tribunal (TGI, rue Servient)**

Roland déposera plainte pour protester contre l'hospitalisation d'office

**Réunion du comité de soutien à 16 h**

**(Solidaires, 10, rue du gazomètre Lyon 3°)**

Tout le dossier, l'actualité, la pétition en ligne sur le site internet : <http://roland-veillet.ouvaton.org/>

Le comité de soutien est composé de personnes de différents syndicats, et d'indépendants  
Hébergé par Solidaires / contact = soutienveillet@no-log.org